

A l'attention des parents d'élèves : factures de la demi-pension trimestre 2

Madame, Monsieur,

Les factures de demi-pension du 2^{ème} trimestre 2023-2024 ont été envoyées ce jour par courrier électronique uniquement aux responsables légaux des élèves (désignés par les parents sur le dossier d'inscription comme « payant les frais scolaires ») depuis le logiciel comptable : opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr

(Attention la facture peut se retrouver dans vos courriels indésirables)

Avec pour objet :

- Avis des sommes à payer

Les modalités de règlement figurent en page 2 de l'avis. Vous pouvez payer :

- En ligne par télépaiement
- Par virement bancaire (numéro du compte indiqué sur la facture) en mentionnant le nom de l'élève
- Par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable du collège Mozart
- En espèces auprès du service de gestion du collège

Le service de gestion de l'établissement est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

L'adjoint-gestionnaire

JOHANN MIVELLE

Adjoint-gestionnaire

12, rue Mozart, 90400 DANJOUTIN

Tél. : 03 84 28 12 54

www.ac-besancon.fr